



32 000 habitants - surclassée 40 000 à 80 000 habitants • Eure-et-Loir • 650 agents permanents

ANIMATEUR H/F – TEMPS NON COMPLET 16H30

*Cadre d'emplois des adjoints d'animation – Catégorie C
(Par voie contractuelle ou statutaire)*

Au sein du service enfance et sous la responsabilité de la direction du centre et/ou de la responsable périscolaire, vous concevez et mettez en œuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au cadre des accueils périscolaires/extrascolaires, aux espaces disponibles et au rythme des enfants, dans le respect du projet pédagogique de la structure. Vous animez des groupes d'enfants âgés de 3 à 12 ans pendant les temps périscolaires et/ou extrascolaires. Vous assurez la sécurité affective, morale et physique des enfants accueillis.

Activités :

- ▣ Accueillir le public : enfants de 3 à 12 ans inscrits aux activités,
- ▣ Aménager les espaces en fonction des animations proposées et des besoins des enfants (y compris en situation de handicap) dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de vie en collectivité,
- ▣ Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- ▣ Gérer la survenue d'un accident : alerter les services compétents, prévenir la hiérarchie et la famille, rédiger un rapport d'accident,
- ▣ Veiller au respect et à la mise en application du règlement de fonctionnement de l'ACM,

Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation :

- ▣ Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec la responsable périscolaire, le directeur du centre de loisirs et l'équipe d'animation, établir les modes de fonctionnement du centre : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants...
- ▣ Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...),
- ▣ Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers,
- ▣ Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil, participer à l'inventaire et aux commandes de matériel.
- ▣ Assurer toute mission nécessaire au bon fonctionnement du service

Les accueils périscolaires du matin et/ou du soir (concerne les contrats de 35h, 17h30, et 16h30) :

- ▣ Encadrer des activités de loisirs adaptées au rythme des enfants et répondant au projet pédagogique de la structure,
- ▣ Veiller au rangement et à l'entretien des locaux.



32 000 habitants - surclassée 40 000 à 80 000 habitants • Eure-et-Loir • 650 agents permanents

ANIMATEUR H/F – TEMPS NON COMPLET 16H30

*Cadre d'emplois des adjoints d'animation – Catégorie C
(Par voie contractuelle ou statutaire)*

Les pauses méridiennes :

- ▣ Sensibiliser les enfants à l'équilibre, la curiosité alimentaire et au goût,
- ▣ Porter une attention particulière aux enfants détenteurs d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) et appliquer la procédure relative aux soins d'urgence,
- ▣ Participer au service du repas et accompagner les enfants dans le débarrassage et le tri et veiller au respect du matériel et des locaux (Vaisselles, chaises, nourritures par terre, sur la table, toilettes...),
- ▣ Encadrer des activités de loisirs adaptées au rythme des enfants et répondant au projet pédagogique de la structure.

Profil :

Vous êtes titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'animation (BAFA, CAP petite enfance, CQP animateur périscolaire, CPJEPS). Vous connaissez l'environnement juridique et la réglementation des activités ainsi que les caractéristiques et spécificités des publics. Vous maîtrisez les techniques d'animation et outils pédagogiques

Vous faites preuve d'adaptabilité, d'autonomie et d'initiative. La bienveillance, le principe de neutralité et de confidentialité font partie de vos valeurs. Votre rigueur, ponctualité et assiduité ne sont plus à démontrer. Votre sens du travail en équipe, du service public, de l'organisation font de vous le candidat idéal !

Informations complémentaires :

Poste à pourvoir dès que possible
Rémunération en fonction de l'expérience et avantages sociaux : prime annuelle, régime indemnitaire (RIFSEEP), participation mutuelle, CNAS

Pour postuler :

Adresser votre CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire par mail à recrutement@ville-dreux.fr ou par courrier : Direction des ressources humaines
2, rue de Châteaudun – BP 80129